



SUD éducation Alsace

1 rue Sédillot
67000 STRASBOURG
sudeducalsace@gmail.com
www.sudeducalsace.info

Union
syndicale
Solidaires

10 février 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE DU SYNDICAT SUD ÉDUCATION ALSACE

C'est dans un contexte social très tendu que s'ouvre cette CAPA : l'opposition à un projet de réforme brutale, injuste et injustifiée, de nos retraites mais nous reviendrons plus tard sur cette attaque du gouvernement contre l'une de nos conquêtes sociales.

Aujourd'hui, c'est d'évaluation et de PPCR dont nous allons parler. Nous l'avons déjà dit par le passé et nous le disons à nouveau aujourd'hui : nous nous opposons à cette évaluation qui constitue surtout une évaluation hiérarchique dont la finalité consiste à classer les collègues et mettre en place des avancements de carrière différenciés en fonction d'une grille d'évaluation dont le contenu est largement contestable puisqu'il se compose avant tout de savoirs-être et de « savoirs-plaire ».

On entrevoit bien ici le système de concurrence généralisée et arbitraire : aux uns l'accompagnement, injustifié, infantilisant et pathogène, que nous avons pu observer à de nombreuses reprises, et aux autres, un avancement accéléré lorsque le nombre de collègues promouvables n'a pas déjà été atteint.

Sud Education revendique le retrait du PPCR, la fin de l'évaluation par les chef•fes et les inspecteur•trice•s au profit d'une évaluation par les pairs, la déconnexion entre l'évaluation et la progression de carrière et de salaire.

En matière salariale, le ministre N'Diaye se situe dans la droite ligne de son prédécesseur et recycle les vieilles recettes libérales consistant à nous faire « travailler plus pour gagner moins » alors le point d'indice est gelé depuis 2010 et que nos conditions de travail se dégradent, ce qui génère un épuisement conséquent auprès de nos collègues. Le tout à un moment où l'on continue de supprimer des postes.

A l'inverse du « Pacte » proposé par le ministère, Sud éducation exige le rattrapage des années de salaire perdues depuis 2010 et une augmentation de 400€ net pour toutes et tous ainsi que l'intégration des primes au salaire tout en diminuant le temps de travail. Plus de

salaires, c'est plus de cotisations sociales permettant de financer, entre autres choses, notre droit à la retraite actuellement attaqué par le gouvernement.

Les personnels de l'éducation ne s'y trompent pas en se mobilisant contre le recul à 64 ans de l'âge de départ à la retraite avec 43 annuités de cotisations. Cette réforme, bien que présentée comme une mesure de justice, est défavorable aux femmes et repose en partie sur un mensonge du gouvernement. Elle ne fera que retarder encore davantage la possibilité de partir à la retraite et tout en accroissant les inégalités.

Nous appelons nos collègues à participer à la manifestation interprofessionnelle le 11 février et à toutes les actions qui auront lieu le 16 février. Enfin, aux côtés de l'intersyndicale, nous construirons la grève reconductible à partir du 7 mars afin de revendiquer la retraite à 60 ans et le retour à 37,5 annuités de cotisation. Sud éducation et son union syndicale Solidaires, syndicats de lutte et de transformation sociale, feront de cette victoire le point de départ d'une vaste contre-offensive sociale pour une autre école et une autre société.